



**HAL**  
open science

**La céramique antique, In POLO E. Saint-Romain-en-Gal (69),  
2 Route départementale 386. Un nouvel îlot urbain, Rapport  
Final d'Opération d'Archéologie Préventive**

Amaury Gilles

► **To cite this version:**

Amaury Gilles. La céramique antique, In POLO E. Saint-Romain-en-Gal (69), 2 Route départementale 386. Un nouvel îlot urbain, Rapport Final d'Opération d'Archéologie Préventive. Archeodunum. 2024, pp.179-189. <hal-04846442>

**HAL Id: hal-04846442**

**<https://hal.science/hal-04846442v1>**

Submitted on 18 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

# 03

## 3. Études de mobilier

### 3.1. Le mobilier céramique (Amaury Gilles)

#### 3.1.1. Méthodologie

Les céramiques ont été triées par catégorie technique au sein de trois grandes familles céramiques relatives aux trois usages principaux : céramiques fines ou vaisselle de table ; céramiques communes ou vases culinaires pour cuire, préparer, stocker ; Amphores ou conteneurs destinés à transporter les denrées sur de longues distances. L'inventaire a été pratiqué selon les méthodes adoptées dans les publications consacrées à Lyon et à la région Rhône-Alpes. Les céramiques communes bénéficient des apports des recherches collectives récentes mises en œuvre dans le cadre de l'ACR de l'UMR 5138 intitulé *Les céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)* : morphologie, techniques et diffusion (Batigne Vallet et al. à paraître). Dans cette étude, nous nous conformerons au classement des catégories techniques retenu collectivement dans le cadre de l'ACR et utilisé par la majorité des céramologues rhônalpins.

Les méthodes de comptage adoptées, énoncées dans les actes du colloque du Mont-Beuvray consacré à la quantification des céramiques (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998 : 13), sont actuellement pratiquées sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Il s'agit de compter

le nombre de restes avant collage (NR) puis le nombre de bords après collage, sans pondération (NMI).

Les lampes sont classées principalement à partir de la typologie de Loeschcke (Loeschcke 1919) que ce soit pour les lampes ou les fragments d'épaulement. Au besoin, elle sera complétée par d'autres classements.

Les dessins sont présentés le plus souvent à l'échelle 1/3. Les estampilles, les marques digitées et les fragments de lampes peuvent être présentés à l'échelle 1/1 ou 1/2. L'échelle est à chaque fois précisée sur les planches. À chacune des illustrations correspond une étiquette détaillant N° de fait, N° US, la catégorie technique dont relève l'objet et le N° illustration donné pour cet élément de bord dans l'inventaire général du mobilier céramique placé en annexe. Il est formé par le préfixe matériaux C-suivi du numéro de lot et d'un numéro d'isolat. L'objet C-284.3 est le troisième objet isolé du lots INV284.

Le mobilier mis au jour lors de cet opération est numériquement peu important (2744 NR, 278 NMI) (**fig.157**). Les lampes totalisent 28 NR et 17 NMI. L'essentiel de ce mobilier provient de comblement de canalisations. Le mobilier antique est réparti au sein de quatre états dont la documentation est très inégale. Comme c'est souvent le cas, le mobilier se concentre dans les niveaux d'abandon (état 4). Ce dernier livre 48% du NMI. Les deux premiers états fournissent respectivement 21 et 22% du NMI. L'état 3 apparaît nettement sous représenté avec seulement 4% du NMI. Le mobilier des états 5 et 6 sont postérieurs à l'Antiquité et ne sera pas présenté ici.

Famille	Catégorie	NR				NMI				Total NR	Total NMI
		Etat 1	Etat 2	Etat 3	Etat 4	Etat 1	Etat 2	Etat 3	Etat 4		
Céramiques fines	Sigillée du sud de la Gaule	45	25	3	24	16	7	1	12	83	36
	Sigillée du Centre, ph. 7				49				12	49	12
	Sigillée gauloise				22				6	22	6
	Sigillée du Centre				7				3	7	3
	Paroi fine engobéd	2	4		1		2		1	7	3
	Sigillée non id.		1		3				2	4	2
	Imitation de sigillée non id.	1	1			1	1			2	2
		7	1	1	6	1			1	15	2
	Métallescente				3				1	3	1
	Grise fine	11	26	1	3		1		1	42	2
	Engobée	8				1				8	1
	Plombifère				1				1	1	1
	Claire B			1	9				1	10	1
	Peinte	3				1				3	1
	Paroi fine	2			2	1				4	1
	Claire A				1					1	
	CRA/Met				4					4	
	Luisante				2					2	
	CRA				10					10	
TS ital/lyon	1								1		
<b>Total céramiques fines</b>		<b>80</b>	<b>44</b>	<b>6</b>	<b>148</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>41</b>	<b>278</b>	<b>69</b>
Céramiques communes	Tournée grise	73	207	21	127	14	24	5	30	428	73
	Claire calcaire	307	157	34	183	14	9	2	13	681	38
	Tournée rouge	10	24	7	74	3	7	2	16	115	28
	non id.		5	2	1		1			8	1
	Vernis rouge pompéien				3				1	3	1
	Africaine de cuisine				2				1	2	1
	Kaolinitique	21				1				21	1
<b>Total céramiques communes</b>		<b>411</b>	<b>393</b>	<b>64</b>	<b>390</b>	<b>32</b>	<b>41</b>	<b>9</b>	<b>61</b>	<b>1258</b>	<b>143</b>
Amphores	Gaule	31	61		225	1	4		7	317	12
	Bétique, Guadalquivir	26	167	8	219		1		11	420	12
	Bétique, côte	11	10		73	1			5	94	6
	Orient	19	23		71	2	1		1	113	4
	non id.	14	19		77				2	110	2
	Opercule				2				2	2	2
	Marseille		1				1			1	1
	Lyon	9	9		7		1			25	1
	Gauloise sableuse				2					2	
	Afrique				2					2	
	Tarraconaise	1								1	
	Italie	2	1		2					5	
lipari	1								1		
<b>Total amphores</b>		<b>114</b>	<b>291</b>	<b>8</b>	<b>680</b>	<b>4</b>	<b>8</b>		<b>28</b>	<b>1093</b>	<b>40</b>
Intrusif	2	1		3	2	1		2	6	5	
Non id.	1	2	2	13		2		1	18	3	
Résiduelle	3								3		
Stockage	1	29							30		
<b>Total général</b>		<b>612</b>	<b>774</b>	<b>80</b>	<b>1234</b>	<b>59</b>	<b>63</b>	<b>10</b>	<b>133</b>	<b>2700</b>	<b>265</b>

fig.157 : Répartition quantitative du mobilier céramique (en NR et NMI), par familles et catégories dans les différents états.

Le faciès et l'évolution du mobilier à Vienne étant bien balisé pour le Haut-Empire (Desbat et al. 1994 ; Leblanc 2007 ; Gilles 2020), l'apport de cette documentation reste minime. De plus, les espaces investigués et les contextes de découverte ne permettent pas d'analyser un habitat, ou un ensemble archéologique précis et complet. De surcroît, aucun ensemble fournit de lot suffisamment étoffé pour discuter le faciès de la céramique à un moment précis et le comparer à d'autres ensembles de référence. La contribution de cette étude est par conséquent principalement chronologique.

Compte tenu des moyens très restreints alloués à cette opération et les faibles enjeux scientifiques pour notre connaissance des céramiques antiques, l'illustration du mobilier est réduite à quelques objets chronologiquement significatifs ou particuliers. Si les sigillées constituent bien souvent le mobilier datant le plus pertinent, elles seront ici peu illustrées dans la mesure où cette production est très standardisée et leur typologie comprise par l'ensemble des céramologues travaillant sur l'Occident romain.

### 3.1.2. Etat 1

Le mobilier associé aux vestiges de l'état 1 représente 612 Nr et 59 NMI (fig.157). Le mobilier provient des comblements de canalisations **F65** (14 NMI), **F60** (7 NMI) et des fosses **F7** (11 NMI) et **F79** (9 NMI). La tranchée de récupération **F51** apporte également une contribution significative avec 637 NR et 7 NMI.

La vaisselle de table est dominée par les sigillées du sud de la Gaule. On enregistre deux assiettes Drag. 17a (fig.158, C-157.1), une troisième appartenant au Serv. 1C d'Haltern (fig.158, C-157.2), une quatrième de type Ritt. 1 et une dernière de type Drag. 15/17.

On dénombre ensuite une coupe Drag. 29a, une seconde de type non identifié, quatre coupelles Drag. 24/25, deux autres de type Drag. 27, et encore deux de type Drag. 22, Ritt. 8 et Ritt. 9. Un fond d'assiette est estampillé de la matrice 2b du potier Lauratus

(Hartley, Dickinson 2009) (C-111.1) dont l'activité est située entre 25 et 50. Un fond appartient à un plat. Deux panses décorées se rapportent à une coupe Drag. 11. Une coupe à bord oblique en imitation de sigillée vient étoffer ce faciès.

Une coupe à bord rentrant (fig.158, C-111.3), une coupe hémisphérique et un fond de forme haute appartiennent à des productions locales engobées (Desbat, Savay-Guerraz 1986). Une coupelle Bertrand 5.1 en paroi fine est d'origine lyonnaise (Bertrand 2005). Une coupe hémisphérique en céramique peinte possède une pâte orange (fig.158, C-111.2) différente des productions viennoises et ligériennes.

Parmi les grises fines, une anse appartient à un pot de type indéterminé.

Les céramiques communes sont dominées par les céramiques à feu. Les communes grises comprennent huit pots à épaule carénée, un pot à col côtelé et un dernier non identifié ; un couvercle à bandeau et deux plats respectivement à lèvre en bourrelet et à lèvre simplement arrondie. Les individus en commune rouge sont plus rares. On compte un couvercle à bord arrondi simple, un pot à lèvre débordante plate et un bord non identifié. Une bouilloire à bec tréflé en pâte kaolinique voconce vient compléter ces locales (Batigne, Desbat 1996).

Les communes claires à pâte calcaire correspondent à trois pots à provision Ha. 62, deux mortiers, à bord en bandeau et à collerette pour le second, une cruche à deux anses à bord en bandeau striée, six cruches à bord en bandeau mouluré et une dernière à lèvre chanfreinée.

Les amphores rassemblent des contenants d'origines variées. De Gaule Narbonnaise, provient une amphore à vin G3. Du vin de Rhodes et sa Pérée est aussi signalé par deux amphores. Un bord d'amphore à *salsamenta* Dr. 7/11 de la baie de Cadix et une anse d'amphore à huile Dr. 20b sont également enregistrés. Des panses de contenants originaires de Tarraconnaise et d'Italie, vraisemblablement de type Dr. 2/4, ont aussi été reconnues. Un fragment de panse appartient à une amphore à alun de Lipari. Quelques fragments de panses d'amphores lyonnaises complètent ce lot.

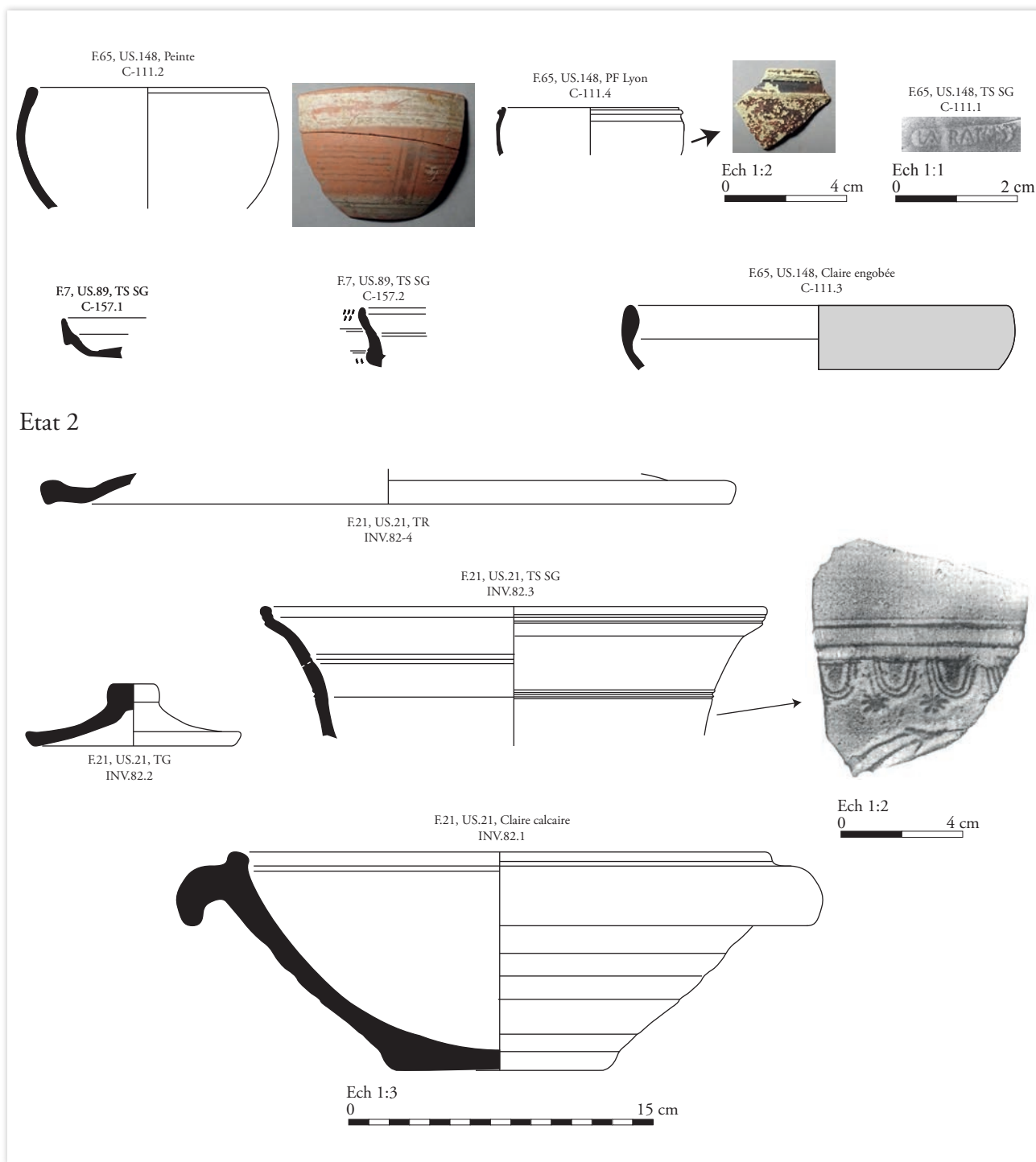


fig.158 : Mobilier céramique des états 1 et 2. Dessins/DAO : A. Gilles

### » Lampes

Le luminaire est aussi fréquent avec huit individus. On attribue aux productions de la vallée du Rhône :

- » une lampe de type L. VIII (ép. 7a) possédant un décor de rosace fragmentaire (**fig.161, C-229**),
- » un médaillon (ép. 3a) à pâte beige, revêtement orange mat : décor lion à gauche comportant des traces palmares au revers (**fig.161, C-271**),
- » un médaillon (ép. 2a) à pâte beige claire, revêtement orange-brun
- » un fragment à pâte beige calcaire et revêtement brun écaillé.

Une origine plus certainement lyonnaise a été attribuée à :

- » un médaillon fragmentaire (ép. 2a) à revêtement orange/brun représentant possiblement une feuille : type oiseau sur une branche (**C-92**),
- » deux fragments de cuve à pâte claire ou jaune pâle tirant sur le verdâtre, revêtement brun-orange.

Un fond annulaire à pâte beige calcaire et revêtement orange mat pourrait provenir de vallée du Rhône ou d'Italie.

Un fragment de lampe de firme L. IX/X originaire de la vallée du Pô est aussi attestée.

### » Proposition de datation

Les contextes les plus anciens peuvent être situés au plus tôt vers 20/30 ap. J.-C. (Genin 2007), date correspondant au début de production de la sigillée du sud de la Gaule. Cette datation est avancée pour le comblement de la fosse F7 qui fournit une association de formes précoces dont certaines ne sont plus produites après 40 apr. J.-C. (Drag. 29a, Drag. 17a, assiette du serv.1C), confirmant ainsi une occupation au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> s. vers 20-40.

Les éléments les plus récents marquant la fin de cette phase date du milieu du I<sup>er</sup> s. La coupelle Ritt. 8 apparaît vers 40. De même, le mortier à collerette fait son apparition à l'époque claudienne Vienne et Lyon vers 40/50 (Leblanc 2007 ; Mège 2020). La présence d'une amphore G3 (Bigot 2020) et d'une lampe de firme italique dans la tranchée de récupération F51 constitue l'élément le plus récent, dont le début de production est débattu. Le type Loeschcke IX apparaîtrait peu après le milieu du I<sup>er</sup> s. pour C. Pavolini (Pavolini 1995 : 457), vers 60 pour Buchi (Buchi 1975 : XXXIII), durant

l'époque néronienne pour D. Bailey (Bailey 1980 : 274) et vers 60/75 selon la proposition initiale de S. Loeschcke. Cette discussion a été reprise récemment par G. Rizzo (Rizzo 2003 : 126-127). Les propositions les plus précoces trouvent un certain écho dans les découvertes régionales et l'imitation de ce type dans la production de l'atelier de La Butte. La fin de l'état 1 est donc à situer au plus tôt vers 50/60.

### 3.1.3. Etat 2

La vaisselle de table est principalement composée de vases en sigillée du sud de la Gaule : un calice Drag. 11e (**fig.158, C-82.2**), trois coupelles Drag. 22, deux autres de type Drag. 33, et une dernière de type Drag. 33. Le reste des vases qui la compose correspond à deux goblets à lèvre déversée en paroi fine engobée, une assiette Goud. 1 en imitation de sigillée et un pot à épaule carénée en grise fine.

Parmi les céramiques communes claires, une cruche à lèvre en gouttière, un pot à provision Ha. 62 et un second à lèvre en gouttière sont dédiés principalement au stockage des aliments. Dans cette catégorie, on dénombre trois mortiers : un à bord en bandeau et deux à collerette et lèvre en bourrelet (**fig.158, C-82.1**). Un dernier vase reste non identifié.

Les céramiques à feu sont dominées par les vases cuits en mode B. Dans cette catégorie, on enregistre dix pots, cinq plats, un pichet, une marmite, une jatte et six couvercles.

Les *ollae* se répartissent entre six pots à col côtelé, deux à épaule carénée, une neuvième à col lisse et lèvre en bourrelet et un dernier non identifié. Les plats possèdent une lèvre arrondie simple, à l'exception de deux possédant respectivement un bord débordant et un bord légèrement rentrant.

Une marmite à collerette courte, une jatte à épaule carénée, un pichet à col tronconique et lèvre en bourrelet, cinq couvercles à bord en bandeau (**fig.158, C-82.2**) et un dernier à lèvre arrondie simple complètent l'inventaire des vases en commune grise.

Les communes rouges rassemblent un pot à épaule carénée, trois autres pots trop fragmentaires pour être classés typologiquement, deux couvercles à bord en bandeau et un couvercle à bord ourlé (**fig.158, C-82.4**).

Les amphores sont bien représentées. De Gaule Narbonnaise proviennent trois G4 et une G2. Une dernière G2 provient plus spécifiquement de Marseille. Une amphore lyonnaise Lyon 4a vient compléter l'inventaire des conteneurs gaulois. Un bord, un fond et trois anses

appartiennent à au moins deux amphores Dr. 20b. Un fond et une anse n'ont pas pu être rapproché d'une variante de ce type. Une anse appartient à une amphore à salaisons et sauces de poissons originaire de la baie de Cadiz. Les amphores orientales proviennent du bassin Egéen. On enregistre un bord et une anse de Dr. 2/5, une anse d'amphore de Cnide et une autre d'amphore rhodienne.

Une panse fine à pâte rouge grossière et blanche en surface pourrait appartenir à une amphore africaine. Ces importations sont peu fréquentes au début de l'Empire.

### » Lampes

Trois lampes ont été collectées. Une première est de type L. IV (ép. IIIa) possède une pâte beige calcaire, un revêtement orange mat qui semble indiquer une origine italique ou de la vallée du Rhône (**fig.161, C-139**). Elle représente un personnage debout (muse ou Apollon), jouant de la cithare en s'appuyant sur une colonne. Il s'agit d'un décor connu (Bailey 1988 : 6, Q2376-2377, 2431, décor I(a)VI ; Bussière 2000 : 164, décor I.b.3 ; Bémont, Chew 2007 : 51, 441, décor D7) sur de multiples supports : Loeschcke IB parmi la production italique (Bailey 1980 : Q817) et sur des lampes à bec rond L. VIII/Bussière type D I 1 (Bussière 2000 : 164), mais reste surtout fréquent sur des lampes de type L. IV comme c'est le cas ici. Ce type connaît un succès modéré en Gaule. L'exemplaire d'Arles comportant des bulles de surmoulages témoigne d'une imitation gauloise de ce décor (Chrzanowski, Djaoui 2018, M169). Un objet découvert à Guéthary (Pyrénées-Atlantiques) est proche de l'exemplaire de Saint-Romain-en-Gal. Les occurrences sont en définitive assez peu fréquentes, en particulier dans les provinces occidentales de l'Empire<sup>3</sup>. L'exemplaire de Guéthary est daté du milieu du 1<sup>er</sup> s. et celui d'Arles entre 25 et 75.

La seconde lampe est une lampe de firme gauloise dont ne subsiste que l'épaulement. Une deuxième lampe de firme, cette fois d'origine padane, complète l'inventaire.

La lampe de firme gauloise provient de **F36** pour lequel le terminus post quem est de 60. Cette datation est plutôt précoce pour une lampe de firme de fabrication gauloise, mais s'accorde bien avec un début de production sous le règne de Néron comme proposé pour l'atelier lyonnais de La Butte (Bertrand et al. 1997 : 27) et la nécropole de la Favorite (Galliègue 2017 BUT.353, FAV.86).

### » Datation :

Les éléments datant parmi le mobilier de l'état 2 est en définitive peu différent des éléments les plus récents de l'état 1. On constate un effacement des formes augusto-tibériennes en sigillée et un faciès correspondant à l'époque claudio-néronienne pour les sigillées. On note l'apparition de quelques coupelles Drag. 33 qui, bien qu'apparues dès 40 dans la production de La Graufesenque, connaissent surtout une diffusion après 50/60 et particulièrement vers la fin du 1<sup>er</sup> s. avec les variantes Drag. 33b (Desbat et al. 1994 : 78 ; Leblanc 1994 ; Prisset et al. 1994 : 90 ; Genin 2007)»number-of-pages»:»275 p.»»publisher»:»CNRS»»publisher-place»:»Paris»»-title»:»La Maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône. L'incendie du complexe A-B de Sainte-Colombe intervenu vers 69 en fournit un seul (Gilles 2020 : 137). La présence d'un couvercle à bord ourlé est aussi un type plus récent, connu vers la fin du 1<sup>er</sup> s. (Gilles 2020 : 161-162 type TR.Cv.3). Le mortier à collerette, apparue vers 40/50, devance le type à bord en bandeau jusqu'alors privilégié. A l'exception de ces quelques vases, peu d'éléments permettent en définitive d'atteindre la période flavienne. La présence de lampes de firme, type connaissant une diffusion importante à l'époque néronienne, depuis l'Italie du Nord, et une imitation locale, dans les années 50/60, est très cohérente. C'est encore dans cette période assez resserrée des décennies centrales du 1<sup>er</sup> s. que se situent les parallèles gaulois à la lampe L. IV dont le médaillon conservé représente un ou une citharède (muse, musicien, Apollon ?). L'état 2 s'achève vers la fin du 1<sup>er</sup> s. Il a pu couvrir une période assez resserrée entre 60 et 70/80.

### 3.1.4. Etat 3

Le mobilier de l'état 3 provient d'un nombre restreint de structures et totalise 80 NR et 10 NMI.

Le comblement de la fosse **F59** (61 NR et 6 NMI) fournit le lot le plus important. Elle contenait une coupelle Drag. 22 en sigillée du sud de la Gaule, deux pots à épaulement caréné et un plat à lèvre en bourrelet, un couvercle à bord en bandeau en commune grise, une marmite à lèvre pendante et un vase non identifié en commune rouge. La présence de la marmite à lèvre pendante permet de dater ce comblement au plus tôt à

3. Gilles (A.), Chrzanowski (L.), Lampe Loeschcke IV : Muse (Artefacts : LMP-41058) (<https://artefacts.mom.fr/result.php?id=LMP-41058>), page consultée le 22/05/2024.

la fin du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Leblanc 2007 : 181, fig. 171 ; Gilles 2020 : 159-160 type TR.M.2a). Le niveau de circulation **US58** rattaché à cet état livre un mobilier rare et hétérogène associant une coupelle Drag. 22 en sigillée du sud de la Gaule et une panse de forme fermée en sigillée claire B présentant la pâte orange des productions précoces retrouvées dans les contextes régionaux à partir du second quart du II<sup>e</sup> s. (Desbat, Gilles 2021).

Ce dernier élément est le seul qui est véritablement plus tardif que le mobilier observé précédemment.

### 3.1.5. Etat 4

Le mobilier provient pour majorité du comblement de canalisations. Les sigillées du sud de la Gaule sont concurrencées par celles du Centre. Parmi les premières, on enregistre deux assiettes Drag. 15/17, une de type Drag. 36, quatre coupes Drag. 37, une coupelle Drag. 27 et une seconde de type Drag. 35 et un gobelet Déch. 67. Un bord de type Drag. 35/36 et un second non identifiés s'ajoute encore aux sigillées de Gaule méridionale. On note pour certains décors moulés, des ovés grossières et ou des décors de mauvaise qualité.

Une série de vases n'a pas pu être attribué aux ateliers du Centre ou du Sud. Il s'agit d'une assiette VeC2, une seconde de type VeF2, deux coupes Drag. 37, un plat Drag. 18/31, un gobelet à col et lèvres déversées et deux non identifiés.

Un certain nombre de vases possèdent les caractéristiques techniques de la phase 7 de Lezoux (Bet, Delor 2000). Il s'agit de deux assiettes Drag. 36, deux

coupes Drag. 37 (**fig.159, C-247.1**), deux autres de types L91/Walt. 81, cinq coupelles Drag. 33 (**fig.159, C-90.5**), une type Drag. 35, une troisième de type L73, ainsi que deux gobelets Déch. 72 (**fig.159, C-204-5**). Ce dernier type est parfois représenté par d'autres éléments de formes dans cinq couches différentes. Quatre fois sur cinq, ils sont décorés de motifs excisés, décor observé sur les exemplaires de la fin du II<sup>e</sup> et du début du III<sup>e</sup> s. (Delage 2003).

Plus marginalement, on inventorie une jatte carénée en céramique allobroge fine, une coupelle (**fig.159, C-204.1**), un gobelet à col et lèvres simple en métallescente (**fig.159, C-274-1**), une assiette imitant le type Drag. 18, un gobelet à lèvres déversées en paroi fine engobée, ainsi qu'un gobelet ansé Gohier 7.8 en plombifère italique (Gohier 2018). On enregistre un fond de pot globulaire guilloché, une coupelle de type Desbat 25 ainsi qu'un médaillon d'applique figurant les dioscures (**fig.159, C-90.1**) en sigillée claire B (Desbat 1988). Ce dernier présente un thème connu notamment parmi la production de l'atelier de Saint-Péray – Grimpeloup actif principalement dans le courant du III<sup>e</sup> s. (Desbat 2003). Il s'agirait donc ici d'un médaillon plus ancien que la production de l'atelier. Il semble déjà avoir fait l'objet de surmoulage, avec possiblement des remaniements ayant conduit à supprimer la légende qui semblait se situer sous l'exergue.

Les fragments d'un gobelet guilloché en CRA ou métallescente n'ont pas été identifiés clairement. Le revêtement est noir, brun sur la face interne ; la pâte claire tirant sur le jaunâtre.

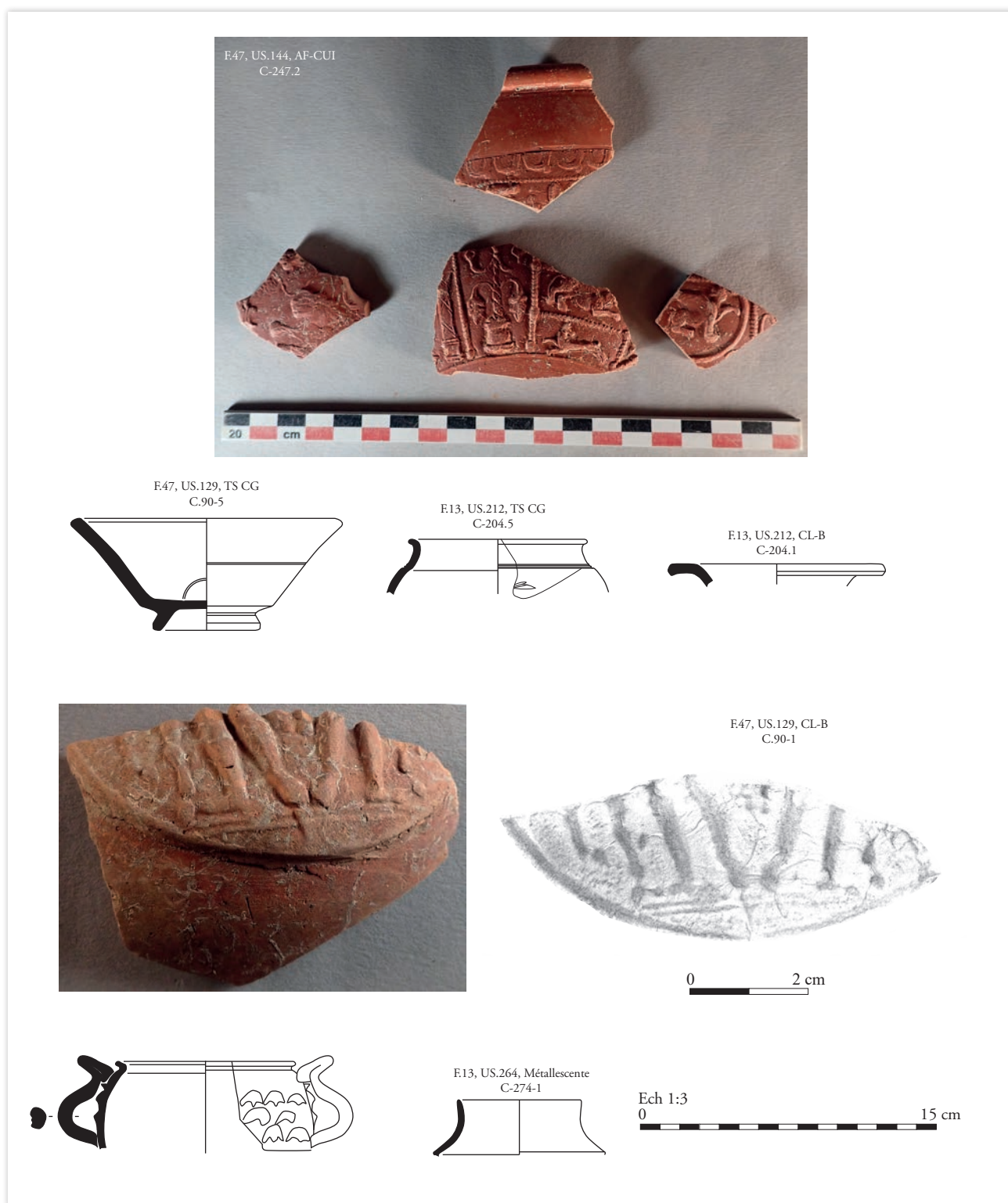


fig.159 : Céramiques fines de l'état 4. Dessins/DAO/Clichés : A. Gilles.

### » Communes

Les communes claires à pâte calcaire occupent une faible part des céramiques communes avec seulement 13 individus sur 61. Il s'agit de deux coupes à collerette, un couvercle à bord en bandeau, une cruche à bord triangulaire, une seconde à lèvres biseautées, une à lèvres en bourrelet, une cruche ou balsamaire à lèvres à replat

(fig.160, C-90.3), trois mortiers à collerette et lèvres en bourrelet, un opercule et deux bords non identifiés.

Pour les communes grises, on dénombre 16 pots, dont deux pots à col côtelé, dix pots à col lisse dont la forme connaît de nombreuses variantes parmi lesquels un se singularise par un col court et une lèvre aplatie (fig.160, C-204.2), quatre pots à épaule carénée et deux non identifiés. Les plats se répartissent entre trois plats

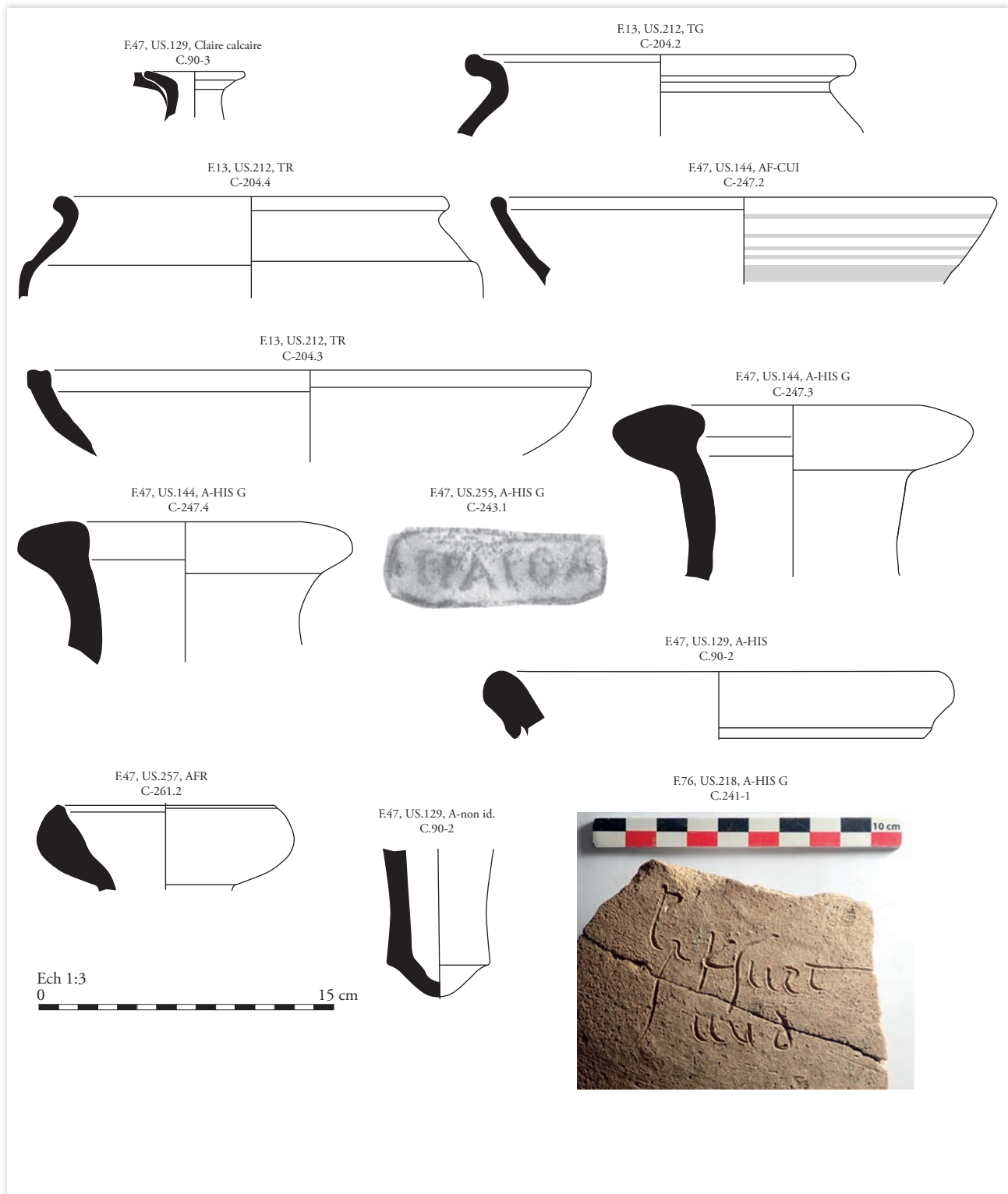


fig.160 : Céramiques communes et amphores de l'état 4. Dessins/DAO/Clichés : A. Gilles.

à lèvre simplement arrondie, un à lèvre en bourrelet et gorge supérieure et deux à lèvre débordante. Une bouilloire à bec triflé, un couvercle à bord en bandeau, un pot ou pichet à lèvre en bourrelet et un vase non identifié complète le panel des céramiques culinaires cuites en mode B.

Les vases en communes rouges se déclinent en cinq pots à col lisse, là encore avec une certaine variété de profils,

deux à col tronconique et lèvre oblique (fig.160, C-204-4), un plat à bord rentrant, deux à lèvre aplatie (fig.160, C-204-3). Plus marginalement, on enregistre, une marmite à lèvre pendante, une jatte à lèvre débordante, un couvercle à bord épaissi et un brûle parfum caréné. Un vase reste non identifié. Mentionnons, quelques vases importés : un plat à bord courbe en VRP, et une marmite (fig.160, C-247-2) africaine Hayes 23b (Hayes 1972).

### » Amphores

Les importations d'huile de Bétique sont représentées par dix amphores (Martin-Kilcher 1987), une Dr. 20b, une Dr. 20d, six Dr. 20e (**fig.160, C-247-3**), deux Dr. 20f (2 b., 4 a.) (**fig.160, C-247-4**). Une anse de Dr. 20f est estampillée LPAEOA (**fig.160, C-243.1**). Cette marque est datée vers 179-180 au Testaccio (Berni Millet 2008: n° 1123). Un fragment de Dr. 20 fournit une nouvelle inscription calendaire (Berni Millet 2008). Nous n'avons pas eu le temps d'en proposer une lecture satisfaisante (**fig.160**) : Pr(idie) k(alendas) Sept(embres) / Eud(--)<sup>4</sup>. Elle indiquerait ainsi la veille des kalendes de septembre soit le 31 août. Le potier serait un certain Eud(--), peut-être Eudemus.

Une anse d'amphore Ha. 70 en position résiduelle a aussi été collectée. Les amphores à salaisons et sauces de poissons sont au nombre de cinq : deux Beltran IIA, une Beltran IIb, une Dr. 7/11 et une Puerto Real I/Augst 30 (**fig.160, C-90.2**) (Garcia Vargas, Bernal Casasola 2009). On dénombre encore six amphores G4, une amphore G3 et un fond de Dr. 2/4 de Gaule Narbonnaise, une amphore Africaine I (**C-261.2**) (Bonifay 2004 : 107), une anse de Dr. 2/4 italique, un fond d'amphore d'origine incertaine rappelant la pâte lyonnaise (**fig.160, C-90.4**), une anse de Dr. 2/4 d'origine non identifiée, une amphore rhodienne (1 b., 2 fonds, 4 anses). Une anse à pâte brune à cœur gris, marquée de trois nervures rappelle les pâtes des amphores levantines.

L'amphore africaine I possède une pâte verdâtre rappelant les productions de la baie de Cadix.

Les fonds des amphores G4 mesurent 8 cm, et 9 cm (2 ex.) conformément à l'évolution métrologique de ces conteneurs après le milieu du I<sup>er</sup> s. (Bigot 2020)

### » Les lampes

Le faciès est marqué de manière presque exclusive par des lampes de firme (4 ind. sur 6). On enregistre une L. IV (ép. 3a), à pâte beige-rosée, revêtement orange mat que l'on attribue à la vallée du Rhône. Le médaillon est orné d'un animal à droite dont on distingue la queue ; pâte avant repliée, exergue à la base (**fig.161, C-60**). Parmi les lampes de firme, une seule est originaire de la vallée du Pô. Parmi les trois autres exemplaires d'origine

gauloise, un seul a conservé son bec (**fig.161, C-322**). Il s'agit d'une L. IXb comparables à plusieurs exemplaires du musée des Antiquités Nationales (Bémont, Chew 2007 : GA249-252).

Un fond à pâte grise et revêtement gris n'a pas été identifié. Il est vraisemblablement de fabrication gauloise. Deux gorges dessinent un anneau.

### » Proposition de datation

Les sigillées du Centre de la phase 7 de Lezoux (Bet, Delor 2000) sont commercialisées à partir de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et pendant la première moitié du III<sup>e</sup> s. La présence des sigillées claires B en vallée du Rhône s'intensifie à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. et s'accompagne d'une baisse de qualité des productions à médaillon d'applique (Desbat, Gilles 2021), tout comme la production de céramique allobroge alors en plein épanouissement (Gilles et al. 2023). Il en va de même du commerce africain (Lemaître et al. 2011). Les amphores africaine I sont présentes dans quelques contextes lyonnais du début du III<sup>e</sup> s. L'estampille sur Dr. 20 et les variantes répertoriées permettent de proposer une datation à la charnière des I<sup>er</sup> s. et III<sup>e</sup> s., le terminus post quem pour ces niveaux pouvant être placé à la fin du I<sup>er</sup> s. Il n'est pas impossible que le cap du III<sup>e</sup> s. ait été franchi, mais aucun élément ne permet de l'assurer.

### 3.1.6. Synthèse

Pour résumer, le premier état livre des éléments augusto-tibériens ainsi que de rares éléments protohistorique (Dr. 1) en position résiduel. Cet état s'achève vers le milieu du I<sup>er</sup> s. L'état suivant apparaît très resserré dans le temps puisque les céramiques couvrent les années 60/80 environ. L'état 3 mal documenté livre le même faciès avec de rares éléments du I<sup>er</sup> s. Les trois quarts du I<sup>er</sup> s. sont mal représentés dans le mobilier et un certain nombre de vases se rapportant à cette phase se retrouvent dans les niveaux d'abandon de l'état 4 que nous situons à la charnière des I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> s. Il s'agit d'une situation courante à Saint-Romain-en-Gal et plus largement dans les villes de la vallée du Rhône, le second siècle voyant la multiplication de sols maçonnés/mosaïqués et *de facto* une évacuation plus régulière des déchets.

4. Nous remercions ici Piero Berni Millet pour son aide dans la traduction de cette inscription.



Lampe C-229



Lampe C-271



Lampe C-92



Lampe C-322



Lampe C-139



Lampe C-60

fig.161 : Lampes à huile.  
éch. 1/1. Clichés : A. Gilles.